

Le Bill n° 106 (Q-1 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les banques d'épargne de Québec", est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 159, Loi modifiant la Loi sur le prêt agricole canadien;

M. Harris propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est lu, en conséquence, une deuxième fois, étudié en comité plénier et rapporté sans amendement.

Par consentement unanime, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Il est fait appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 161, Loi modifiant la Loi sur le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales.

M. Fleming formule l'objection que ledit projet de loi prévoit une dépense que Son Excellence le Gouverneur général n'a pas recommandée à la Chambre dans la résolution adoptée le 22 février dernier.

Le rappel au Règlement fait l'objet d'un débat.

*(A cinq heures du soir, appel des bills privés et publics, suivant l'article 15 du Règlement)*

*(Bills publics)*

L'ordre portant le numéro 10 est appelé et réservé.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 8, Loi modifiant la Loi sur l'intérêt;

M. Argue, appuyé par M. Knowles, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Nicholson.

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée.

La Chambre reprend l'examen du rappel au Règlement soulevé par M. Fleming au sujet du bill n° 161, Loi modifiant la Loi sur le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales.

Par consentement unanime, M. Lesage, appuyé par M. Harris, propose,—Que l'ordre portant deuxième lecture dudit bill soit réservé, que les lignes 20 à 23 inclusivement dudit bill soient rayées et que ledit bill soit réimprimé.

Ladite motion, mise aux voix, est agréée.